



ANPER - TOS 65

Saint Savin le 25 décembre 2016

Coordination 65 Gave de Pau, Adour, NESTE.

« Agissons en bon père de famille, pour transmettre une eau de qualité à nos petits-enfants. »

Chers amis adhérents et sympathisants.

OBJET : Compte rendu du TRI 3 et 4 - 2016 de notre activité.

ANPER. ALLEZ SUR LE SITE ANPER TOS, lire les avancées de notre association et les dernières news. **Cotisation :** Une bonne nouvelle, allez sur HELLO ASSOS vous pouvez y prendre votre cotisation en ligne. Merci Dominique Brillon.

ANPER est une des rares associations, établissement reconnu d'utilité publique « décret du 22 avril 1985, publié au JO du 26.05.1985 » cerfa n° 11580*03 Article 200, 238 bis et 885-OV bis A du CGI n° d'ordre : 1531. D'où le grand intérêt de son existence puisque ce label lui donne une légitimité particulière dans son domaine d'action, la protection de l'eau et des rivières.

Compte rendu.

L'activité du trimestre 3 ayant été réduite (vacances), voici le compte rendu Tri 3 et Tri 4.

Trois événements importants ont marqué ces trimestres.

- 1 - Création d'un groupe de réflexion Pyrénées 09,31,65 , 9 membres à ce jour. L'objectif premier est de mettre en place une stratégie Projets micro centrales. La mission de ce groupe sera aussi de réfléchir et valider la stratégie Pyrénées.

- 2 - Ce groupe a validé la nomination d'un responsable chargé de communication. (Patrick Cauchi). Il doit organiser et faciliter notre communication interne et externe.
- 3 - Nous avons trouvé en la personne de Patrick Laurent (ancien ONEMA) notre futur coordinateur 64, une très bonne nouvelle.

Réunions de travail du tri 3 et 4 2016. (Juillet-Décembre)

- 7 juillet contact D brillon, adhérents et mise à jour site 65.
- 11 juillet Labarthe de Neste, barrage Rioumajou.
- 13 juillet, contact avec G Baranco pour projet de film sur les micros centrales.) et la transparence des rivières.
- 13 juillet Onema S Amrein, cartographie des écoulements, ruisseau d'Aysac Ost, pour projet de réhabilitation, il a été busé.
- 18 juillet contact avec FNPF J Guillouet (micro centrales).
- 26 juillet Onema cartographie des cours d'eau.
- 7 septembre demande de Rdv sous-préfecture Argelès. (pas de prise en compte)
- 15 septembre pêche électrique Izaux.
- 21 Septembre contact Julien Daguillanes.
- 13 octobre Migradour colloque à Salies de Béarn.
- 14 octobre travail sur l'organigramme ANPER.
- 26 octobre, contact F X Cuende (institution Adour), pour faire le point et avoir des précisions sur le fonctionnement de MIGRADOUR, COGEPOMI, PLAGEPOMI.
- 12 novembre, repas avec J L Cazaux et JM Perez. Nous avons fait le point sur tous les dossiers et avons évoqué la modernisation de la pêche en France.
- 17 novembre journées tourisme loisir à Albi, invitation de Mme la Présidente de région.
- 21 novembre réunion à Oloron contre le projet de carrière du bois du Bager (sanctuaire de la reproduction du saumon du gave d'Oloron).
- Mel à Mme la Présidente de région sur la journée du 17 novembre à Albi.
- 24 septembre réunion de travail MIGRADOUR.
- 28 novembre demande de F X Cuende (institution Adour) qui souhaite une visite en vallée d'Argelès.
- 29 novembre réunion barrage Rioumajou EDF Maison Blanche.
- 1 décembre pêche électrique Gave de Pau travaux lac des gaves amont.
- 3 décembre Cauterets demain réunion d'information et sur le projet microcentrale du Cambasque. Contact avec R Debellefond de FNE.
- 7 décembre réunion de travail COGEPOMI à Bayonne, saumon, anguille, alose.
- 15 décembre réunion avec B Gandon DDT 65 et P Landaburu ONEMA 65 pour évoquer SPD 65, PGPD, PGP, et courrier à Mme la Préfète.
- 15 décembre réunion cartographie des écoulements, bilan fin décembre 2016.
- 20 décembre réflexion sur ANPER, ANPER groupe local Pyrénées, et coordinations départementales 03, 11, 31, 32, 64, 65, en prévision de la journée de travail du 19 janvier.

Les 7 dossiers importants en cours.

- La mine de Pierrefitte Soulom (RECILEX). Nous avons alerté les élus sur le risque du transfert du site à la petite commune de Soulom. Il ne nous semble pas que l'enjeu soit pris en compte à la hauteur des conséquences qui vont arriver. L'arrêté de 1^{er} données acte a été pris.
- Le sarcophage Yara à Pierrefitte. Nous travaillerons ce dossier dès notre retour au CODERST.
- La carrière du bois du Bager. Le projet semble se dégonfler suite à la pression mise par l'ACCOB, SEPANSO et nous, mais il faut rester vigilant.
- Le lac des Gaves. Toujours pas de nouvelles, la « thésarde » a été recrutée, elle doit faire avancer le dossier. Nous trouvons qu'il y a peu d'information et de contact. Nous ne sommes pas les champions de la rapidité . . .
- Les projets de microcentrales. Pétition lancée avec A Arias, F Pons, JP Jenn, un groupe de travail est en place.
- La GeMAPI gave de Pau. Voir courrier envoyé à Madame la Préfète.
- La pollution de la Neste. Patrice Katz suit le dossier, les pêches électrique montrent un déséquilibre entre les classes d'âge 0 + et n 1 et n 2 il n'y a pas de preuve flagrante de l'impact Rioumajou (M Delacoste). Pour les Macro invertébrés, l'impact paraît important sous le barrage, mais s'estompe assez vite (suivi par N Abad) Nous sommes donc sur un problème global à analyser, ce qui n'est pas facile. Une réunion de travail est prévue au Pays des Nestes.

Nos objectifs - 2017.

- Un courrier a été transmis par voie hiérarchique à Madame la Préfète 65 pour lui rappeler nos souhaits et la tenir au courant de notre démarche (dossier joint en copie en .doc). Nous avons Rdv avec Madame la Sous-Préfète d'Argelès Gazost le 10 janvier. Nous souhaitons aussi faire leur connaissance.

- Que soit revu le SPD 65 (Schéma Piscicole Départemental) la dernière version date de janvier 1998, il y a besoin de modernisation.

- Que les AAPPMA dans leurs obligations d'association de protection des milieux aquatiques, réalisent leur PGP (Plan de Gestion Piscicole) conforme au PDGP (FDAAPPMA). Elles doivent aussi constituer et faire fonctionner les regroupements d'aappma par bassin versant.

Nous souhaitons que cela soit bien terminé fin 2017, pour que les décisions prises soient effectives pour l'ouverture 2018. Nous perdons trop de temps.

Comme cela est prévu dans la loi sur l'eau, à l'article L 433 - 3 du code de l'environnement, à l'arrêté de 16 janvier 2013 concernant aappma et fdaappma.

La loi existe, il faut qu'elle soit appliquée, nous demanderons aux services de l'état de s'en assurer. Prenez le temps d'aller sur Légifrance pour consulter cet arrêté.

Cela est cohérent avec notre demande de participation (coopté) aux commissions de travail de la FDAAPPMA 65. Demande qui n'a toujours pas été prise en compte à ce jour.

Il nous faut aussi retrouver notre place au CODERST.

Il nous faut absolument, un Power Point Vidéo pour les salons, et autres rassemblements si nous voulons être crédible envers les jeunes (Patrick Cauchi).

Pour le 65 à ce jour 15 personnes et associations ont réglé leur cotisation, une soixantaine de sympathisants sont sur un autre listing. **Plus nombreux nous serons plus forts. Il n'est pas suffisant de faire part de votre mécontentement, il faut vous impliquer ...**

CONCLUSION.

DATE A RETENIR : AG ANPER NATIONALE A TOULOUSE (BALMA) LE SAMEDI 4 MARS 2017.

Le travail à réaliser sur le 65 est important. Les dossiers sont nombreux. (Cartographie des écoulements, STEPS, CODERST, COGEPOMI, PLAGEPOMI, MIGRADOUR, sites miniers, Projets de micro- centrales, Les bio- indicateurs, Plan d'élimination des déchets 65, Sensibilisation aux nano-particules . . .).

Nous sommes à votre disposition pour toutes précisions, renseignements et conseils au 06 81 34 95 61 ou jcraust@wanadoo.fr

SANTE ET BONHEUR A VOUS, AINSI QU'À TOUS LES VOTRE. QUE 2017 SOIT UNE GRANDE ANNEE POUR NOS RIVIERES. TRANSPARENCE, PAS DE MICRO-CENTRALES ET UNE BONNE REPRODUCTION.

Amicalement.

Pour la coordination ANPER 65.

Jean Charles RAUST.

ADHESION : allez en ligne sur « HELLOASSOS ».

Dossiers joints :

- Courrier Mme la Préfète 65.
- Mel Mme la Présidente de région.
- Pétition Ségolène Royal.